



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
Forum économique (Conseil supérieur)  
Prague

14-EF(SC).JOUR/5  
24 mai 2006

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

Présidence : Belgique

## CINQUIEME JOUR DE LA QUATORZIEME REUNION DU FORUM ECONOMIQUE

### DEUXIEME PARTIE

#### Séance plénière V

1. Date : Mercredi 24 mai 2006  
  
Ouverture : 9 h 05  
Clôture : 10 h 35
  
2. Présidente : Mme M. Kongslem (Norvège) (Modératrice)
  
3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :  
  
Point 8 de l'ordre du jour : LIEN ENTRE TRANSPORT ET ENVIRONNEMENT  
  
a) Allocutions liminaires  
  - M. P. Portas, Secrétariat de la Convention de Bâle (EF.IO/21/06)
  - M. V. Pryakhin, Bureau de l'OSCE à Erevan (EF.FR/3/06)  
b) Débat  
  
Modératrice, Tadjikistan, Norvège (EF.DEL/62/06), Kazakhstan, Biélorussie (EF.DEL/65/06), Etats-Unis d'Amérique, Arménie, Autriche-Union européenne (Commission européenne)
  
4. Prochaine séance :  
  
Mercredi 24 mai 2006 à 11 heures, salle plénière

## Séance plénière VI et séance de clôture

1. Date : Mercredi 24 mai 2006  
  
Ouverture : 11 h 05  
Clôture : 11 h 55
  
2. Président : M. P. Chevalier, Président du Forum économique, Envoyé spécial du Ministre belge des affaires étrangères pour la Présidence de l'OSCE

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 9 de l'ordre du jour : SUIVI

### DEBAT

Président, Fédération de Russie (EF.DEL/67/06), Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (EF.DEL/63/06), Arménie, Azerbaïdjan, Turquie (EF.DEL/61/06), Ukraine

Contribution : Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement

Point 10 de l'ordre du jour : SEANCE DE CLOTURE (ouverte à la presse)

### DECLARATION DE CLOTURE DU PRESIDENT DU FORUM ECONOMIQUE

Le Président a donné lecture de sa déclaration de clôture de la Réunion, qui est jointe en annexe au présent journal (EF.DEL/66/06).

Le Président a officiellement clos la quatorzième Réunion du Forum économique.

4. Prochaine réunion :  
  
En 2007  
Présidence : Espagne



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Forum économique (Conseil supérieur)**  
**Prague**

14-EF(SC).JOUR/5  
24 mai 2006  
Annexe

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

**Cinquième jour de la quatorzième réunion**  
14-EF(SC) Journal No 5, point 10 de l'ordre du jour

## **DECLARATION DE CLOTURE DU PRESIDENT DU FORUM ECONOMIQUE**

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes sur le point de clôturer la deuxième partie de la quatorzième Réunion du Forum économique. Je tiens à rappeler aux délégations que la présence des médias est autorisée pendant ma déclaration.

Sans plus attendre, permettez-moi de prononcer ma déclaration de clôture.

Conformément à la Décision No 684 du Conseil permanent en date du 7 juillet 2005, la présidence vous présente maintenant les conclusions et les recommandations découlant des débats. Pour plus de facilité, elles sont structurées selon l'ordre du jour du présent Forum. Il y a sept points.

Premièrement, la coopération avec la CEE-ONU

Comme nous l'avons constaté ces deux derniers jours, cette alliance naturelle peut encore s'étoffer. La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe apporte des instruments juridiques matures prêts à être ratifiés et mis en œuvre. L'OSCE apporte son influence politique et une vaste présence de terrain. Cela pourrait faire l'objet d'une décision de l'Organisation qui préparerait le terrain à une coopération avec la CEE-ONU, en particulier dans le domaine des transports.

Une méthodologie a été proposée pour s'assurer de la mise en œuvre effective des engagements pris par les pays et, le cas échéant, renforcer les capacités à cet égard. Des éléments pourraient en être intégrés dans une décision de l'OSCE, comme je viens de le mentionner. Entre-temps, il existe une base solide pour poursuivre le projet pilote ayant trait spécifiquement à la Convention internationale de la CEE-ONU sur l'harmonisation du contrôle des marchandises aux frontières en date du 21 octobre 1982. Le Mémorandum entre l'OSCE et la CEE-ONU de 2004 offre une base formelle parfaite pour ce faire. S'il donne satisfaction, ce modèle pourrait être appliqué à d'autres conventions.

Enfin, la CEE-ONU nous a présenté ses projets relatifs aux réseaux de transport internationaux : les liaisons eurasiennes et les initiatives concernant les autoroutes et les

chemins de fer transeuropéens. Ces liaisons sont d'une importance cruciale pour le développement économique et commercial de vastes parties de l'espace de l'OSCE. Ce sont là des projets qui requièrent une volonté politique et des investissements financiers de partenaires intéressés. La Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Bruxelles a été chargée de préparer le terrain en générant un consensus politique parmi les Etats participants de l'OSCE.

Deuxièmement, le dialogue à long terme.

Les délégations se sont accordées à reconnaître que l'OSCE est une organisation pour le dialogue à long terme sur la base de principes et d'objectifs communs. L'OSCE devrait donc envisager des moyens de poursuivre le dialogue au-delà du quatorzième Forum économique. La présidence considère que le Document stratégique de l'OSCE pour la dimension économique et environnementale, adopté à Maastricht en 2003, constitue la base appropriée pour ce faire. L'on pourrait examiner les progrès réalisés, soit dans le cadre d'un futur Forum économique, soit en organisant une conférence d'examen. Cette idée devrait être approfondie.

Troisièmement, les pays sans littoral.

Les problèmes auxquels sont confrontés les Etats participants de l'OSCE sans littoral ont été rappelés durant ce Forum, en particulier par nos amis d'Asie centrale, qui se sont exprimés d'une seule voix sur cette question. La nécessité d'une coopération et de partenariats pour améliorer les possibilités de transit et l'accès aux marchés est évidente.

Trois actions de suivi ont été recommandées qui pourraient être aisément réalisées :

- Prêter un soutien politique et pratique à la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty ;
- Développer des moyens de coopération avec le Haut Représentant de l'ONU concerné, dans le cadre également de l'examen à mi-parcours, qui pourrait avoir lieu en 2008 ;
- Tenir la conférence sur le transit proposée par le Tadjikistan en 2007.

Quatrièmement, le rôle clé de la gouvernance.

Dans la Stratégie de l'OSCE adoptée à Maastricht en 2003 (paragraphe 2.2), l'importance d'une bonne gouvernance publique et d'entreprise a été réaffirmée. La transparence dans les affaires publiques et l'élimination de toutes les formes de corruption sont indispensables pour des économies prospères. Plusieurs mesures ont été prises à cet égard durant ce Forum.

Un guide des meilleures pratiques intitulé « Best Practice Guide for a Positive Business and Investment Climate » a été présenté. Les Etats participants de l'OSCE et ses structures et présences de terrain devraient se sentir encouragés à promouvoir activement et à appliquer ce guide.

L'Organisation mondiale des douanes a invité l'OSCE à favoriser la mise en œuvre de son Cadre de normes visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial. Elle lui a demandé de promouvoir la volonté politique et d'envisager des activités de renforcement des capacités similaires à celles qu'il a été proposé de mettre en œuvre avec la CEE-ONU.

Le concept propre à l'OSCE en matière de gestion et de sécurité des frontières peut, nous le savons, également être utilisé pour améliorer la gouvernance aux frontières et faciliter le commerce.

Enfin, il a été proposé de renforcer la coopération entre le public et le privé. La suggestion d'organiser des tables rondes avec les milieux d'affaires pour promouvoir la transparence et s'attaquer aux questions ayant trait à la corruption a reçu un vaste soutien et il faudrait donc la concrétiser.

Cinquièmement, la sécurité.

S'agissant des questions relatives à la sécurité des transports et aux normes en la matière, davantage de coordination et d'échanges de meilleures pratiques paraissent nécessaires. L'atelier sur la sécurité des transports urbains tenu à Vienne début mai, qui a réuni des représentants des secteurs privé et public, en a été une parfaite illustration.

Il a été proposé que l'OSCE organise une réunion annuelle d'évaluation de la situation en ce qui concerne la sécurité des transports pour identifier les défis et les possibilités en constante évolution dans tous les modes de transports ou dans certains d'entre eux. A défaut, un groupe de travail a été suggéré. Il est clairement recommandé de prendre une décision à cet effet.

La Belgique offre le savoir-faire du Centre de formation portuaire des Flandres à Anvers pour former des experts dans le domaine de la sécurité maritime. Si cette idée trouve un écho favorable, des activités de formation pourraient être élaborées en étroite coopération avec l'Organisation maritime internationale, l'Organisation internationale du travail et l'Unité d'action de l'OSCE contre le terrorisme.

La France a proposé que le Conseil ministériel adopte une décision sur la lutte contre le trafic d'armes légères et de petit calibre par le biais du transport aérien. Nous avons vu quels pouvaient être les mérites d'une telle approche et la réflexion se poursuit en vue de déterminer quelle serait la structure de l'OSCE la plus appropriée pour gérer ce projet. Pour sa part, la présidence est favorable à la proposition française d'adopter une décision appropriée d'ici la fin de cette année.

Sixièmement, la gestion des conflits

Le véritable esprit de l'OSCE exige que ses trois dimensions différentes se complètent mutuellement. Dans cette optique, nous avons examiné comment la remise en état de l'infrastructure de transport et la réouverture de routes et de voies ferrées pouvaient contribuer à rétablir la confiance dans des régions touchées par des conflits de longue durée, soit dans le cadre d'un processus de règlement, soit à la suite de ce dernier.

Il ne fait aucun doute que l'OSCE sera toujours prête à soutenir des projets inscrits dans une perspective d'avenir, des mesures de confiance et, de manière générale, toutes les

tentatives visant à ouvrir des canaux de coopération qui augmentent les chances d'un règlement pacifique des conflits en conformité avec les normes et les principes de l'OSCE. Le fait est que tout doit être entrepris pour encourager les parties à un conflit à envisager des moyens complémentaires de surmonter leurs divergences. Une contribution possible à cet égard consisterait à mettre l'accent sur les intérêts économiques et sociaux qu'ils ont en commun, en plus des raisons sous-jacentes au conflit lui-même ou en parallèle à celles-ci.

L'OSCE est prête à agir à la demande des parties.

L'étude d'évaluation des besoins dans le domaine économique effectuée pour l'Ossétie du Sud/Géorgie en est un bon exemple. Un ensemble de projets de relèvement socioéconomique a été élaboré prévoyant des améliorations dans l'infrastructure de transport et les possibilités en la matière. Il est prêt à être financé et mis en œuvre dans les mois à venir. La Présidence belge tient à son succès. A cette fin, elle :

- Accueillera une conférence de donateurs à Bruxelles le 14 juin ;
- Apportera une importante contribution financière ;
- S'efforcera de préserver les conditions politiques et organisationnelles nécessaires pour recevoir les promesses de dons et mettre en œuvre les projets.

Les Etats participants sont également invités à faire des contributions.

Ce qui se fait en Ossétie du Sud pourrait être tenté ailleurs si les parties estiment que cela pourrait être utile. Nous avons été informés du projet de voie ferrée reliant Sotchi (Russie) à Tbilissi et Erevan via l'Abkhazie. Une entreprise commerciale a été créée et il a été suggéré qu'un soutien pourrait être demandé à la communauté internationale. Il appartient et incombe à l'OSCE d'encourager la réflexion dans le sens de projets coopératifs de consolidation de la paix.

Septièmement, l'environnement.

Les choix opérés en ce qui concerne les types d'infrastructures et de modes de transport nécessaires devraient prendre en compte la protection de l'environnement. La Stratégie de Maastricht énonce très clairement ces principes et enjoint aux gouvernements des Etats participants d'agir en conséquence.

Des activités de suivi ont été définies. Un pôle concerne la Convention d'Aarhus, où l'OSCE peut soutenir le fonctionnement et encourager la création de centres Aarhus. Un autre pôle a trait à la Convention de Bâle sur les déchets dangereux. Un troisième concerne l'élaboration d'une législation relative à la protection de l'environnement. L'Initiative « Environnement et sécurité », placée sous les auspices de l'OSCE, devrait pour sa part intégrer le transport dans ses évaluations standard des risques transfrontaliers pour l'environnement.

La proposition de la Norvège de partager l'expérience qu'elle a acquise pour ce qui est de concilier transports, environnement et sécurité dans la fragile région nordique et euro-arctique de Barents a été accueillie avec satisfaction. Le Coordonnateur des activités

économiques et environnementales de l'OSCE y donnera sans nul doute suite, éventuellement sous la forme d'un atelier spécifique.

C'était donc les sept points.

Permettez-moi d'ajouter, qu'avec cette riche moisson de propositions, la quatorzième Réunion du Forum économique semble avoir atteint ce qu'on escomptait d'elle : faire preuve de volonté politique et fournir des orientations pour les activités à venir. Le sentiment de la présidence est que les travaux préparatoires ont été solides, que les propositions ont bénéficié d'un vaste soutien des délégations, et qu'elles devraient être mises en application grâce à nos efforts collectifs et par l'intermédiaire des procédures habituelles de prise de décisions.

Je souhaiterais à présent m'acquitter d'un devoir traditionnel de la présidence. Alors que la quatorzième Réunion du Forum économique touche à sa fin, l'attention doit par nécessité porter sur les préparatifs de la suivante, qui se tiendra sous la présidence de l'Espagne. Nous connaissons le thème proposé par l'Espagne pour la quinzième Réunion du Forum économique, à savoir « Principaux défis pour assurer la sécurité environnementale et le développement durable dans l'espace de l'OSCE : dégradation des terres, contamination du sol et gestion de l'eau ». A en juger par les réactions des délégations et les consultations menées en marge de la présente Réunion, je pense pouvoir dire qu'il bénéficie du plus grand soutien. Il semblerait que ce travail débute sous les meilleurs auspices et nous souhaitons à l'Espagne tout le succès possible dans cette entreprise.

Vous avez entendu la déclaration de clôture du Président, dont le texte sera annexé au journal de ce jour. Les rapports écrits de tous les rapporteurs, ainsi que les observations finales du Président, seront réunis par le Secrétariat dans un résumé récapitulatif de la deuxième partie de la quatorzième Réunion du Forum économique et distribués en temps voulu.

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes parvenus à la fin de la quatorzième Réunion du Forum économique. Je tiens à remercier tous les participants à la Réunion pour leur contribution à son succès. La prochaine réunion du Forum économique se tiendra en 2007 sous la présidence de l'Espagne en sa qualité de présidente en exercice de l'OSCE. Nous attendons avec intérêt cette réunion et d'autres activités importantes dans la dimension économique et environnementale de l'OSCE.

Je remercie les orateurs principaux, les modérateurs et les rapporteurs, le Coordonateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE et son Bureau, le Bureau de Prague, les services de conférence de l'OSCE et les interprètes.

Je déclare close la quatorzième Réunion du Forum économique de l'OSCE.

Merci de votre participation.